



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-82015>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-82015**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville De Colmar

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21680066400015

Ville : COLMAR CEDEX

Code postal : 68021

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 68

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1682971>

Identifiant interne de la consultation : Ville de Colmar

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique de la Ville de Colmar

Numéro de téléphone du contact : +33 368090395

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/08/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement de voirie de la rue Bruat (entre la rue de la Gare et l'avenue de la République) - (terrassement, maçonnerie, assainissement, enrobés...)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233141

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché n'est pas alloti. La division en lots risquerait de rendre techniquement plus complexe et financièrement plus onéreuse l'exécution des prestations. La consultation donnera lieu à un marché ordinaire de travaux à prix unitaires

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Colmar et plus particulièrement la rue Bruat 68000 - COLMAR

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les modalités de retrait du DCE, de composition des candidatures et des offres, de dépôt des plis et de jugement des candidatures et des offres sont détaillées dans le règlement de consultation. Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/> Le délai de validité des offres est de 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres. Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info/> Les propositions de variantes, qu'elles soient à l'initiative du candidat (variante libre) ou imposée par le pouvoir adjudicateur, devront respecter les dispositions ci-après : Le candidat devra impérativement remettre une offre de base en plus de son offre variante. Toute offre variante proposée sans dépôt d'une offre de base sera rejetée Chaque variante proposée par l'entreprise doit respecter les prescriptions détaillées dans le RC Les soumissionnaires peuvent présenter à leur initiative et au maximum deux variantes libres au sens de l'article R.2151-8-2° du Code de la Commande Publique. La remise d'un nombre supérieur de variante entraînera le rejet de toutes les variantes proposées. Dans cette hypothèse, seule la solution de base pourra alors être analysée. Aucune variante au sens de l'article R2151-9 du Code de la Commande Publique n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Le marché sera conclu à compter de sa date de notification au titulaire, jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux. Les délais détaillés d'exécution des prestations sont ceux proposés par le titulaire dans le cadre de son offre. Ils respectent impérativement les échéances imposées par le pouvoir adjudicateur et notamment le délai global d'exécution de 49 jours calendaires, à compter du 6 octobre 2025. La notification d'un ordre de service prescrira le début des travaux. Le délai global d'exécution n'intègre pas la période de préparation de chantier dont la durée est fixée à 15 jours calendaires (par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux). La période de préparation de chantier commencera à compter de la notification du marché. Le délai d'exécution commence à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des travaux.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/07/2025